

NUSANTARA INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 20 000 000 euros

Siège social : 405 Avenue Galilée, 13290 AIX EN PROVENCE
491 057 170 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente et un décembre,
A 10 heures,

Monsieur **Pierre LACAZE**,
Demeurant 1335 chemin de Granet, 13090 AIX EN PROVENCE,

Associé Unique de la société NUSANTARA INVEST,

A pris la décision suivante :

- Rémunération du Président,

DÉCISION UNIQUE

L'Associé Unique déclare qu'il a perçu en qualité de Président une rémunération brute annuelle de 176.105 euros, et ce sur douze mois, à compter du 1er janvier 2024.

Il a pu prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Pierre LACAZE